

Ordination diaconale de Paul Dupuis
11 avril 2015 - Saint Junien en Mellois

Il y a dix ans, jour pour jour, mourait le pape Jean-Paul II. Pourtant, sitôt j'affirme cela, sitôt vous pouvez me faire part de mon erreur : le pape Jean-Paul II n'est pas mort un 11 avril mais un 2 avril. C'est vrai, mais je maintiens quand même mon affirmation, parce que si je fais une erreur dans les jours de calendrier de la Poste, je parle juste au regard du calendrier de la liturgie. Jean-Paul II est mort le samedi soir, après les premières vêpres du 2^{ème} Dimanche de Pâques. Or, pour nous les chrétiens, si le nom des jours et les chiffres des années ont un sens, le sens de ce que nous vivons doit surtout être donné par le calendrier de la liturgie. Je souligne cela alors que notre société, souvent obsédée par les chiffres et à la recherche de profits toujours nouveaux, est tentée, et parfois même passe aux actes, de rendre tous les jours identiques les uns aux autres. « Ils sont bien gênants les dimanches et les jours fériés, surtout lorsqu'ils empêchent d'ouvrir les magasins et de consommer en paix ! »

Pourtant, comme chrétiens, quant au calendrier, nous n'avons pas à choisir, nous devons vivre sous un double calendrier, celui de la liturgie et celui de la vie ordinaire si on peut l'appeler ainsi.

Et ceci ne concerne pas que le calendrier, les chrétiens vivent sous une double loi, celle de l'Évangile et celle des États dont nous sommes les citoyens.

C'est cela ce que l'on appelle la laïcité : la distinction des domaines mais jamais leur séparation. La laïcité garantit la liberté, et des pouvoirs publics et des religions, mais ne peut pas consister en la disparition des religions de l'espace et de la vie publics.

Sans parler à la place des autres religions, les chrétiens ont la mission de vivre en chrétiens dans le monde et d'y annoncer l'Évangile ; les portes de nos églises doivent toujours rester ouvertes, pour que ceux qui le veulent y entrent, mais surtout pour que nous puissions en sortir et annoncer notre foi, agir en chrétiens au bénéfice de tous.

Le ministère de diacre, comme d'ailleurs tout ministère et toute mission dans l'Église, ne vient pas se substituer à ce que vous vivez déjà Paul.

Rien de ce qui fait votre vie ne doit être oublié, ou même sacrifié, du fait de la mission que vous recevez.

C'est l'homme qui est au milieu de nous, avec son histoire, le métier qu'il a exercé, les engagements et même les passions qui l'animent – je pense ici à la chasse – et surtout avec son épouse et leur vie de couple et de famille, qui est appelé par l'Église à devenir diacre.

Il en serait autrement, le diacre aurait à renier sa vie et son histoire au jour de son ordination, cela voudrait dire que Dieu n'aurait pas été présent jusque-là et qu'il le deviendrait seulement aujourd'hui.

Rien de chrétien en cela, rien de vrai ; c'est le même Dieu qui a été présent depuis votre naissance et qui l'est aujourd'hui dans ce nouvel appel.

Mais alors, pourquoi devenir diacre ? Et même, le chrétien a-t-il quelque chose qui le distingue d'un citoyen honnête et juste, comme il y en a beaucoup autour de nous et avec nous, et il est important de le souligner alors qu'il est de bon ton de n'être que dans le déclinisme, dans un regard et un discours qui pensent que tout va, surtout en France, de mal en pis.

Alors quelle différence ? La seule, mais si elle est unique elle change tout le reste, c'est le Seigneur, c'est la foi en Dieu et au Christ ressuscité.

Et cela s'exprime avant tout dans la relation aimante que nous entretenons avec lui.

C'est en particulier le sens de la prière et de la vie de prière.

Paul, dans quelques instants, vous vous engagerez à dire la prière de l'Eglise, la prière des psaumes.

Bien entendu, évêques, prêtres et diacres ne sont pas les seuls à dire et à chanter cette prière, mais nous recevons cela comme une mission, comme un ministère, comme l'expression de la foi qui croit, qui sait, que la prière d'un seul chrétien se fait au bénéfice de tant et tant qui ne prient pas, qui ne prient plus, ou bien qui pensent la prière inutile ou vaine.

La liturgie des heures est pour nous, non pas une dévotion personnelle, mais bien un « office », une charge, une mission, parfois exigeante, mais ô combien belle.

Tel est ce qui change la vie d'un homme, d'une femme, et du monde, rencontrer le Seigneur.

Pas d'inquiétude, celui qui attend une solution à tout et un bonheur tranquille, qu'il passe son chemin, il sera déçu.

Il n'y a rien à voir, il faut croire seulement, l'apôtre saint Thomas en fait aujourd'hui l'expérience.

Mais celui et celle qui refuse de vivre dans la tranquillité, qui a un cœur insatisfait, qu'il approche, un chemin lui sera toujours ouvert.

Je disais en commençant que le calendrier chrétien donnait du sens à ce que nous vivons

Ainsi, la mort de Jean-Paul II est intervenue un deuxième Dimanche de Pâques.

C'est un jour qui reçoit plusieurs noms. On peut l'appeler le dimanche de *Quasimodo*, c'est le premier mot de l'introït de ce jour.

C'est ce jour où fut trouvé un orphelin bossu, d'où le nom que Victor Hugo donna au héros de *Notre-Dame de Paris*.

C'est aussi le dimanche *in albis*, autrement dit le dimanche « en blanc » : les nouveaux baptisés de Pâques portent encore le vêtement blanc et continuent à être initiés aux mystères de la foi par les catéchèses mystagogiques qui leur font relire tout ce qu'ils ont vécu dans la nuit de Pâques.

Et, ainsi que l'a voulu saint Jean-Paul II, le 2^{ème} Dimanche de Pâques est aussi devenu le dimanche de la miséricorde.

Aucun de ces noms n'efface l'autre, mais chacun pour sa part souligne une des dimensions de ce dimanche.

Il est beau en particulier de souligner que c'est ce dimanche, celui qu'il institua comme celui de la miséricorde, que Jean-Paul II quitta ce monde, il y dix ans cette année.

En choisissant un tel nom, la divine miséricorde, Jean-Paul II n'a rien changé à la liturgie du jour, ni les lectures ni les oraisons, mais il a souligné ce qu'elles expriment avant tout : Dieu est miséricorde, Dieu fait miséricorde.

C'est une des réalités principales que le Seigneur fait advenir dans sa résurrection.

Le matin de Pâques, il ne désigne aucun coupable, mais il pardonne et envoie en mission, à commencer par celui qui le renia, Pierre.

Même si cette année, la violence, spécialement dirigée contre les chrétiens, en particulier en Syrie, en Irak, au Kenya et d'autres pays africains encore se déchaîne, l'appel à la miséricorde n'en demeure pas moins urgent.

La miséricorde n'est pas l'oubli ou la négation du mal ; ce n'est pas non plus la résignation ou un encouragement à ne pas agir pour la justice, défendre les persécutés et empêcher de nuire les persécuteurs.

Mais la miséricorde inscrit dans le temps long, elle sait qu’il y aura toujours une fin aux persécutions et aux violences – et il faut agir pour cela – alors, après, il faudra bien vivre ensemble, il faudra bien que des populations qui se sont déchirées se réconcilient.

L’Europe a connu cela, l’a construit grâce à l’unité européenne, pourquoi donc cela ne serait-il pas possible en orient et en Afrique ?

Et puis, ici, dans le Mellois, vous savez mieux que d’autres que la réconciliation est possible. Beaucoup de vos familles, dont la vôtre Paul et Annie, ont vécu cela, ont montré que cela était possible.

Après des centaines d’années de combat, puis d’ignorance et sans doute de mépris, les réformés et les catholiques ont su se reconnaître membres de la même famille, celle des frères et des sœurs de Jésus-Christ ; ici, l’œcuménisme n’est pas un vain mot.

Surtout, elles sont derrière nous, et je le souhaite à jamais, ces luttes fratricides qui ont conduit tant de personnes du Mellois et de Niort à douter que le christianisme, lieu d’expression de violences, pouvait apporter quelque chose de bon, à eux-mêmes, et à la société même.

Ordonné le deuxième Dimanche de Pâques Paul, mettez votre vie et votre mission sous le signe de la miséricorde et sous le signe de la lumière qui luit dans le cœur de celles et de ceux qui sont devenus chrétiens par les sacrements lors de la nuit de Pâques.

Mgr Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers

le 11 mars 2015, ordination diaconale de Paul Dupuis
en l’abbatiale de Celles-sur-Belle.